

DOMAINE « AMENAGEMENT RURAL - HYDRAULIQUE - RIVIERES »

FICHE : AIDE A L'IRRIGATION

OBJET

Développer une politique départementale affirmée en matière d'irrigation.

OUVRAGES OU OPERATIONS SUBVENTIONNABLES

Mise à l'irrigation et modernisation des équipements sur des secteurs départementaux stratégiques pour ce qui concerne le maintien et le développement de l'agriculture.

Secteurs : Terrasse du Ventoux, Ouvèze Ventoux, Piolenc-Uchaux, Côteaux de la Nesque, Isle sur la Sorgue, Lagnes, Saumane de Vaucluse, Monteux, Plan Oriental.

BENEFICIAIRES

- ASA du Canal de Carpentras
- ASA Canal St Julien (plan Oriental),
- ASA Ouvèze Ventoux,
- ASA du Canal de l'Isle.

MODALITE ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION


- Taux : 30 % maximum du montant H.T. des investissements
- Autofinancement minimum : 20 %

DOSSIER A PRODUIRE


Dossier type.

SERVICE INSTRUCTEUR

Direction des Grands Projets Routiers - Service Etudes et Hydraulique

 04.90.16.15.98

Direction du Développement et des Solidarités Territoriales
Service Aménagement de l'Espace, Agriculture, Environnement

 04.32.40.79.05